



PARC NATIONAL DE PORT-CROS CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN

Bureau du Conseil d'administration
Réunion du 12 novembre 2025

Délibération n°24/2026

Établissement du Parc national de Port-Cros

Zone de Mouillage et d'Equipements Légers de Bagaud : tarification

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros approuve la révision de la tarification à compter du 15 avril 2026 concernant l'utilisation des dispositifs d'amarrage de la zone de mouillages et d'équipements légers de la passe de Bagaud (île de Port-Cros).

La présidente
Isabelle MONFORT